

Siège - 7 Impasse du Jeu de Mail - ZAE Montplaisir  
79220 Champdeniers  
05.49.25.31.10 - contact-ch@qualyse.fr

### Demandeur

Nom : SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE OUEST (6 274)  
Commune : ECHIRE (79410)  
N° SIRET : 25790185000079

### Copie à :

-AGENCE REGIONALE DE SANTE 79  
-SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE OUEST

SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE OUEST  
BEAULIEU  
SECO DISTRIBUTION  
79410 ECHIRE

## CSO-ARS79\_Socle laboratoire production/distribution A eaux souterraines - AESO

### Informations dossier :

Dossier : 260407029646 01  
Recevabilité : Conforme  
Température à réception : 4.6 °C

N° Ech. Laboratoire : 26HY-015299  
Date de réception au laboratoire: 08/04/2026 12:05  
Matrice : Eau traitée

### Informations client :

Motif du prélèvement :CS  
Type de visite :AA  
UGE : 0091 / SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE OUEST

PSV : 0790000139  
Type d'eau :T  
Installation : 000522 / CENTRE OUEST DISTRIBUTION

### Informations prélèvement :

Préleveur :ZORHA COLAS  
Prélèvement réalisé sous accréditation : Oui  
Site de Prélèvement : SAINT-REMY-CENTRE BOURG  
Point de Prélèvement : MAIRIE - Robinet dévidoir local ménage rdc  
Latitude (WGS84, degrés décimaux) : 46.370920  
Latitude (Lambert 93) : 429 025.15

Méthode de prélèvement : FD T90-520  
Date & heure de prélèvement : 08/04/2026 09:08  
Commune : ST REMY  
Longitude (WGS84, degrés décimaux) : -0.526218  
Longitude (Lambert 93) : 6 591 716.54

Cofrac / Agrément	Paramètre	Site	Méthode	Date analyse	Résultat	Unité	Normes ou spécifications
<b>Mesures sur site</b>							
☑	Température de l'eau	CH	Méthode interne INS-METH-PRELV-122 (méthode à la sonde)	08/04/2026	14.7	°C	V <= 25
☑	pH in situ	CH	NF EN ISO 10523	08/04/2026	7.4	Unité pH	6.5 <= V <= 9
☑	Chlore libre	CH	NF EN ISO 7393-2	08/04/2026	0.60	mg/L	0.05 <= V <= 1
☑	Chlore total	CH	NF EN ISO 7393-2	08/04/2026	0.70	mg/L	
<b>Déterminations bactériologiques</b>							
☑A2	Micro-organismes revivifiables à 22°C	LR	NF EN ISO 6222	08/04/2026	< 1	UFC/mL	V <= 300
☑A2	Micro-organismes revivifiables à 36°C	LR	NF EN ISO 6222	08/04/2026	< 1	UFC/mL	V <= 300
☑A2	Bactéries coliformes	LR	NF EN ISO 9308-1 - Septembre 2000	08/04/2026	< 1	UFC/100 mL	V < 1
☑A2	Escherichia coli	LR	NF EN ISO 9308-1 - Septembre 2000	08/04/2026	< 1	UFC/100 mL	V < 1
☑A2	Entérocoques intestinaux	LR	NF EN ISO 7899-2	08/04/2026	< 1	UFC/100 mL	V < 1
<b>Physico-chimie</b>							
	Aspect	LR	Méthode interne INS-METH-CHIMG-320	08/04/2026	Limpide		
	Odeur	LR	Méthode interne INS-METH-CHIMG-320	08/04/2026	de chlore		
	Saveur	LR	Méthode interne INS-METH-CHIMG-320	08/04/2026	Normale		
	Couleur	LR	NF EN ISO 7887 - Méthode C - Couleur vraie	08/04/2026	<5(Apparente)	mg/L Pt	V <= 15
☑A2	Conductivité corrigée à 25°C	LR	NF EN 27888	08/04/2026	601	µS/cm	200 <= V <= 1100
☑A2	Turbidité	LR	NF EN ISO 7027-1	08/04/2026	<0.2	FNU	V <= 2
☑A2	Dureté (TH)	LR	NF T 90-003	08/04/2026	25.6	°F	
☑A2	Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	LR	NF EN ISO 9963-1	08/04/2026	25.4	°F	
☑	Titre Alcalimétrique	LR	NF EN ISO 9963-1	08/04/2026	<0.2	°F	
☑A2	Chlorure	LR	NF EN ISO 15923-1	08/04/2026	19	mg/L	V <= 250
☑A2	Sulfate	LR	NF EN ISO 15923-1	08/04/2026	19	mg/L	V <= 250
☑A2	Ammonium	LR	NF EN ISO 15923-1	08/04/2026	<0.01	mg/L	V <= 0.1
☑A2	Nitrate	LR	NF EN ISO 15923-1	08/04/2026	31	mg/L	V <= 50
☑A2	Nitrite	LR	NF EN ISO 15923-1	08/04/2026	<0.01	mg/L	V <= 0.5
☑	Nitrate/50+Nitrite/3	LR	Calcul	08/04/2026	0.62	mg/L	V <= 1

### Liste des agréments

A2 = Agrément Ministère de la santé

Légende : ec : en cours / pfp: particules formant des plages / N.M. : Non mesuré / N/A : Non Analysé / ufc : unité formant colonie / NE : Nombre estimé / PG : Présence du germe / N' : résultat produit uniquement à partir de la dernière dilution ensemencée. Les résultats apparaissant en gras dépassent la limite de quantification (LQ). Les résultats apparaissant en rouge dépassent la norme ou spécification.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Siège - 7 Impasse du Jeu de Mail - ZAE Montplaisir  
79220 Champdeniers  
05.49.25.31.10 - contact-ch@qualyse.fr

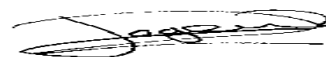
Origine des normes ou spécifications : Arrêté du 30 décembre 2022 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine



Sites concernés :  
LR : Analyses réalisées sur le site de La Rochelle 1-7303  
CH : Analyses réalisées sur le site de Champdeniers 1-7303


Date validation : 13/04/2026

Marius PAGEAUD  
Responsable Unité Chimie



Les informations concernant les incertitudes de mesure sont fournies à la demande du client.  
Qualyse s'exonère de toutes responsabilités quant aux informations fournies par le client et/ou le préleveur, relatives au(x) prélèvement(s) reçu(s) et pouvant affecter la traçabilité/validité du(des) résultat(s) fourni(s).

Les résultats ne se rapportent qu'à l'objet soumis à essai.

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence pour les seules analyses/prestations marquées du sigle   
La conclusion comme la déclaration de conformité ne sont couverts par la reconnaissance de compétence délivrée par le COFRAC que si et seulement si toutes les analyses/prestations sont marquées de ce même sigle.

Pour conclure, déclarer ou non la conformité, Qualyse ne tient pas compte de l'incertitude associée au résultat sauf si la norme associée à l'analyse l'impose.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.